

MAIRIE DE GUILLAC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 13
votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Thérèse MAINGUY, maire

Date de convocation : 22 avril 2026

PRÉSENTS : MM./MMES., Thérèse MAINGUY, Stéphane ROUAULT, Katell VINCENT, Didier GUILLOUËT, Nathalie DACQUAIT, Gwénaél BROGARD, Laure LIZANO, Jean-Michel HUET, Hélène SERRAND, Ludovic GUIMARD, Guillaume TANGUY, Brigitte JOUANNO, Anthony MOUSSARD

EXCUSÉS :

Aurélie REJAULT donne procuration à M. Gwénaél BROGARD
Vanessa VALY donne procuration à M. Guillaume TANGUY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Katell VINCENT

Numéro :
CM20260428D1

Objet : Finances : Budget 2026

Monsieur Didier GUILLOUËT, adjoint au maire, en charge des finances présente à l'assemblée le budget primitif 2026 examiné par la commission finances, qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses = 1 084 362,75 € / recettes = 1 084 362,75 €
- Section d'investissement : dépenses = 2 073 506,31 € / recettes = 2 073 506,31 €

Le budget est voté avec reprise anticipée du résultat 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- | | | |
|-------------------|---------------------------|------------------------|
| - PRESENTS : 13 | - VOTANTS : 15 | |
| - Abstentions : 0 | - Suffrages exprimés : 15 | - Majorité absolue : 8 |
| - POUR : 15 | - CONTRE : 0 | |

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** et **VOTE** le budget primitif de la commune pour l'année 2026.



Pour extrait conforme,
La Maire,
Thérèse MAINGUY